Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques :
pour vivre votre passion!

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
"Perfectionnement sportif", mention Voile

Les différentes fonctions visées par le DE (entraînement, enseignement, formation de cadre/tutorat, conduite de projet, sécurisation de la pratique) sont celles d'un **coordonnateur** et **pilote d'actions,** son niveau d'interventions correspondant à celle d'un **agent de maîtrise** (niveau III).
La formation vise à doter les futurs professionnels d'une **polyvalence** dans le cumul de fonctions plus spécifiques, **nécessaire aujourd'hui au développement des activités nautiques**.
Le DEJEPS mention voile conforte une filière professionnelle dans laquelle le **professionnel vient exercer des missions d'entraîneur, de formateur de formateurs, de tuteur et de responsable technique qualifié** (RTQ). Il mène une action annuelle en animant ou coordonnant une petite équipe de moniteurs voile saisonniers (BPJEPS voile ou CQP d'Assistant Moniteur Voile) et coordonne le dispositif de sécurisation des activités nautiques.
Pour réussir cela, **il anime le projet de perfectionnement sportif de la structure qui l'emploie,** dans un champ de concurrence propre au développement touristique, où le sport nautique occupe une place particulière.

Le DEJEPS est donc avant tout un technicien expert de l'activité voile lui permettant d'intervenir sur plusieurs champs de compétences :

- Il encadre et certifie les niveaux 4 et 5 FFV,
- Il entraîne des collectifs de sportifs à visée de compétition de grade 3,
- Il est le responsable pédagogique de la structure, grâce à sa maîtrise de la démarche d'enseignement : gestion de l'équipe occasionnelle d'encadrement, appui pour la déclinaison de l'offre-produit de la structure,
- Il sécurise des activités et assure pleinement la fonction de RTQ,
- Il est en charge :
  - d'un secteur d'activité dans une grosse structure (gestion d'un budget prévisionnel, d'une équipe, de la logistique et production, de la promotion de son action) : projet d'entraînement, d'accompagnement et de suivi d'une équipe avec objectif Championnat de France, projet éducatif/scolaire, projet de formation, projet de développement/offre-produit
  - ou peut assurer la fonction de directeur sur une petite structure (moins de 4 salariés),
- Il forme des moniteurs, AMV et bénévoles et peut accompagner des stagiaires de la formation professionnelle (BPJEPS et DEJEPS) dans l'entreprise (tuteur).

Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques - Département Formation
Information et inscription : Tél. 02 97 30 30 43 www.envsn.sports.gouv.fr